

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, 13 mars 2018

SOLIDARITÉS

Signature de la convention territoriale globale

ARCHE Agglo et les CAF de la Drôme et de l'Ardèche partagent une ambition commune en matière de services aux familles. La stratégie et les différents enjeux sont définis dans la convention territoriale globale (CTG).

Une CTG innovante

La CTG est une convention cadre politique et stratégique qui permet de partager un projet de territoire sur les champs d'intervention communs, à savoir la famille, avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles.

Une CTG innovante à plusieurs titres :

- 1^{ère} CTG en bi-départementalité
- diagnostic partagé et travail en transversalité qui permet de sortir d'un partenariat uniquement financier
- champ d'intervention supplémentaire : séniors-autonomie

ARCHE Agglo a saisi l'opportunité de la CTG pour affiner son projet social de territoire. En ce sens, ARCHE Agglo a souhaité élargir les champs d'intervention au domaine Seniors-autonomie en collaboration avec les Départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Sept axes stratégiques

- Précarité, accès aux droits, inclusion numérique
- Petite enfance- Enfance
- Accompagnement à la parentalité
- Jeunesse
- Logement-Habitat
- Séniors-Autonomie
- animation de la vie sociale

Un plan d'actions

Pendant plusieurs mois, l'Agglo accompagnée par les CAF de la Drôme et de l'Ardèche, avec les acteurs du territoire, ont travaillé pour **élaborer un état des lieux** et mettre en avant **les enjeux** en matière d'accompagnement social.

Cette co-construction se concrétise par la rédaction d'une convention territoriale globale. Ce document comprend notamment des enjeux stratégiques concernant sept axes stratégiques, avec des axes de travail qui se déclineront en actions.

Un comité de pilotage sera en charge de suivre la mise en oeuvre des objectifs et actions.

L'intervention des CAF sur le territoire

Les CAF de la Drôme et de l'Ardèche ont financé directement ARCHE Agglo à hauteur de **2 136 400 €** dans le cadre de prestations de services pour les gestions directes, les financements Contrat Enfance et Jeunesse et les subventions de fonctionnement et d'investissement.

En 2016, les CAF de la Drôme et de l'Ardèche ont mobilisé au total 50 703 720 € (prestations familles et aides aux partenaires), ce qui représente près de 5 530 € par ménage allocataire.

Les signataires de la CTG

- **Frédéric Sausset**, président ARCHE Agglo
- **Brigitte Meyssin**, directrice de la Caisse d'allocations familiales de la Drôme
- **Florence Copin**, directrice de la caisse d'allocations familiales de l'Ardèche

